

Minister for
International
Trade



Ministre du
Commerce
extérieur

N^o 214

Le 24 septembre 1990

LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR ANNONCE QUE LE
CANADA PARTICIPERA AUX NÉGOCIATIONS SUR LE LIBRE-ÉCHANGE
AVEC LES ÉTATS-UNIS ET LE MEXIQUE

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui la décision du Canada de participer avec le Mexique et les États-Unis à des discussions visant à établir la base d'éventuelles négociations sur une entente de libre-échange entre les trois pays.

Le premier ministre Mulroney a écrit au président Salinas et au président Bush pour leur faire part de l'intérêt du Canada de participer, avec le Mexique et les États-Unis, à des négociations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange nord-américain qui serait à l'avantage des trois pays.

"Au cours de récentes discussions tenues avec le Mexique et les États-Unis, nous avons tous convenu que le Canada devrait participer à des consultations exploratoires en vue d'établir la base de négociations ultérieures sur une entente de libre-échange liant les trois parties", a déclaré M. Crosbie.

"Au cours des prochains mois, nous allons donc chercher à déterminer quels seront l'ampleur, les éléments et les modalités de ces négociations. Je suis convaincu que cet exercice sera fructueux et montrera qu'il est possible de conclure un accord mutuellement avantageux, a ajouté M. Crosbie. Quant aux négociations proprement dites, elles devraient commencer au cours de l'année prochaine".

Le ministre a par ailleurs expliqué en ces termes les raisons qui ont motivé la décision du gouvernement: "Nous voulons garantir nos débouchés commerciaux sur le marché nord-américain, qui est vital pour nous. Or, le Mexique est de plus en plus présent sur ce marché, et il est pour le Canada un partenaire dont l'importance ne cesse de croître. Nous en sommes donc venus à la conclusion qu'il y va de l'intérêt du Canada de participer dès le départ aux pourparlers de libre-échange amorcés initialement par le Mexique avec les États-Unis. Autrement, nous laisserions passer une chance d'influencer directement et sur place des négociations qui pourraient se répercuter sur nos intérêts commerciaux en Amérique du Nord".

.../2

Le Mexique est maintenant le principal partenaire commercial du Canada en Amérique latine. Les réformes économiques et les mesures de libéralisation du commerce qu'il a adoptées récemment entraîneront un accroissement substantiel des échanges Canada-Mexique durant les années 90.

Ces dernières années, le Mexique a grandement modifié ses règlements en matière d'importation et considérablement réduit ses barrières tarifaires et non tarifaires au commerce, surtout après avoir adhéré à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en 1986.

Les réformes qu'il a entreprises ont ouvert d'importants débouchés aux exportateurs et investisseurs canadiens et pavé la voie à une expansion des échanges commerciaux entre nos deux pays.

Le Canada se réjouit de voir le Mexique assurer sa croissance et améliorer son niveau de vie en adoptant des politiques économiques ouvertes et tournées vers l'extérieur, particulièrement dans les domaines du commerce et de l'investissement. Il est en effet dans l'intérêt mutuel des trois pays de stimuler la croissance par la libéralisation des échanges, et ainsi élargir les possibilités d'exportation.

"Il est essentiel que le Parlement et tous les Canadiens participent pleinement au processus exploratoire. Aussi allons-nous, au cours des mois à venir, continuer de procéder ouvertement à de vastes consultations, de manière à bien préparer le Canada aux négociations formelles qui devraient s'amorcer au cours de l'année prochaine", a conclu M. Crosbie.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter:

Service des Relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
Tél.: (613) 995-1874

Paul Benoit
Attaché de presse
Cabinet du Ministre
Tél.: (613) 992-7332